Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 🖷 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 23 mars 2023

Le jeudi 23 mars : tous en grève !

Depuis deux mois, des millions de travailleurs en France, des milliers en Martinique et en Guadeloupe, ont exprimé leur rejet de la réforme des retraites programmée par le gouvernement.

En Martinique, des blocages ont été opérés sur les zones industrielles et commerciales. En Guadeloupe, plusieurs lycées, collèges et écoles ont été fermés par les enseignants en grève.

Malgré les puissantes manifestations, le gouvernement a imposé par la force cette réforme inique. Il a ainsi démontré, une fois de plus, son cynisme et son mépris vis-à-vis de ceux sans lesquels aucun fonctionnement de l'économie, de la vie sociale n'est possible : la classe ouvrière.

La seule réponse possible à ce pouvoir qui nargue la puissance de la rue, c'est une grève massive, reconductible, avec fermeture des entreprises faute de travailleurs pour les faire tourner. Il ne s'agit pas de « bloquer l'économie », mais de toucher le patronat au portefeuille. Si ses intérêts sont menacés, ce patronat saura influer sur le gouvernement à son service.

Si le gouvernement pense qu'une fois déclenché le 49.3, qui consiste à faire passer une loi sans vote de l'assemblée, les travailleurs soumis et assommés baisseront la tête, il se trompe. Ce n'est as parce qu'une loi est imposée qu'elle est définitivement acquise. Les luttes contre le CPE (contrat première embauche) en 2006 ont prouvé le contraire : une loi peut être retirée par la force de la lutte de classe.

La réforme des retraites, avec la prolongation à 64 ans de l'âge de départ, est un coup violent : dans le monde du travail, nombreux sont ceux qui n'atteignent déjà pas l'âge de la retraite, qui, usés et malades, doivent quitter leur travail ou sont licenciés avant. Une majorité n'obtiennent déjà pas une retraite à taux plein, faute d'une carrière complète. S'il faut réformer les retraites, c'est en sens inverse : la retraite à 60 ans voire moins, en répartissant le travail entre tous.

Comme le revendiquaient les syndicats dans le passé, ce serait au grand patronat de financer totalement les retraites, lui qui s'est enrichit grassement sur le travail des exploités. Pour commencer, contraignons au moins le gouvernement à ne pas empirer ce qui existe déjà ! Nous en avons la force si nous savons l'utiliser.

La question des retraites est loin d'être le seul problème à nous pourrir la vie. C'est une agression parmi bien d'autres qui ont plu sur nous comme une averse ces dernières années. La prochaine en gestation : la présomption de démission dont le décret devrait être publié fin mars. Les travailleurs qui quittent leur emploi car ils n'en peuvent vraiment plus des brimades, du harcèlement, de l'épuisement, seront considérés comme démissionnaires et privés de leur allocation chômage. C'est un retour à l'esclavage.

Alors que le grand patronat pulvérise chaque année les records de profits, les salaires ne suivent pas la hausse des prix, les licenciements pleuvent. Les travailleurs, sans qui aucun profit n'est possible, sont réduits à une part indigente de la richesse produite.

/

Camarades, la période que nous vivons est cruciale si nous ne voulons pas être piétinés. La grève reconductible est une nécessité dans le rapport de force qui nous oppose à un patronat et un gouvernement agressifs comme des chiens de combat. Pour réussir, la grève doit être préparée et votée dans les entreprises par des assemblées générales. Les plus conscients doivent convaincre les hésitants.

Tous en grève le jeudi 23 mars pour :

- **Le retrait de la réforme des retraites et de toutes les mesures anti-ouvrières passées et à venir**
- **Des moyens indispensables en matériel et en personnel dans tous les services publics, en particulier les hôpitaux, l'éducation, pôle emploi et partout où la réception des usagers doit être assurée.**
- **La réintégration immédiate des suspendus salariés et libéraux**
- **L'arrêt des licenciements**
- **La condamnation avec contraintes financières des responsables de l'empoisonnement au chlordécone**
- **Le jugement et la condamnation des responsables de la mort de Claude Jean-Pierre**
- **Des moyens conséquents pour mettre fin à l'empoisonnement du littoral par les sargasses**
- **Une mise à neuf du réseau d'adduction d'eau et des centrales d'épuration**
- **Des mesures conséquentes d'anticipation pour palier la sécheresse**

PARTICIPONS À TOUTES LES MOBILISATIONS À VENIR :

Samedi 25 mars : Manifestation 9h rassemblement au CHU

Mardi 28 mars : Meeting au CHU 19h00

JEUDI 30 MARS
GRÈVE ET MANIFESTATION